e j'ai vu la maielle, ils

tels que

ers, etc.,
renaient.
auffaient
femme;
te heure
tir, nous
l'enfant
par un
is passer
g, assez
u foyer,
beu près

la casmètres;

is peut-

eut l'air

in caracent tout
t quinze
i furent
r de la
lquefois
es sortes
juelqueun toit,
ait trop

répit, à

roué de coups si violents quelquefois que le pauvre enfant ne cessait de se plaindre, de crier, de pleurer et de se tordre sous la violence du mal. Il ne pouvait faire un pas sans être violemment renversé. Transporté au presbytère où je l'ai béni, il a toujours ressenti les mêmes coups invisibles qui ne laissaient sur lui aucune trace. Il n'a eu un moment de soulagement que devant l'autel de la sainte Vierge durant la récitation du chapelet. Mais à peine étiens-nous sortis de l'Eglise que les mêmes faits se sont reproduits, si violents quelquefois que l'enfant perdait connaissance et la parole. On le frappait sous ma main, sous un grand crucifix même que je lui mettais sur la poitrine...

Le lendemain matin, les mêmes faits se reproduisirent; l'enfant voyait des animaux fantastiques sous la forme d'un renard, d'un veau, d'une bête fauve vers lesquels il était attiré.

Ces animaux invisibles pour nous tous, l'enfant les voyait déjà la veille. Ce pauvre malheureux resta dans cet état jusqu'au 16 décembre...

Les médecins furent appelés, et leurs opinions furent diverses suivant qu'ils virent l'enfant dans un état de crise ou de calme : il était fou, épileptique et mille autres choses ; il fallait le soigner tout spécialement dans une maison particulière si on voulait le conserver. Or, on ne fit rien de ce que disaient ces messieurs.

Nous nous contentâmes, dans la paroisse, de faire une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes. L'enfant, dès les premiers jours, alla mieux,... et nous annonça que le jour de la clôture, le 19 décembre, il viendrait servir la messe. Il y vint en effet, et dès ce jour, peu à peu, toutes les tracasseries cessèrent, et l'enfant n'a absolument rien en ce moment; il se porte très bien, et on n'a plus rien vu dans la famille.

Excusez, Monseigneur, mon inexpérience à raconter ces faits, et croyez que je serais content si je pouvais éclaircir cette question des faits de Mondavezan dont on a tant parlé.

L. Boyer, curé de X.